N° 1 | novembre 2009

GRAND DOLE *le mag'*



Inauguration officielle de TGD le 29 août dernier : 180 élus ont ce jour-là pris leur abonnement annuel au nouveau réseau de transport en commun de l'agglomération.

22 MOIS D'UNE INTENSE ACTIVITÉ

Un nouveau journal pour une nouvelle agglomération. Né, il y a à peine deux ans, le Grand Dole vous présente aujourd'hui son premier numéro de « Grand Dole – le mag' ». Un n°1 un peu exceptionnel car il revient sur 22 mois d'une activité intense nécessaire au lancement du Grand Dole. Un nouveau réseau de transport : TGD, la poursuite du Pôle Innovia, une nouvelle organisation des accueils de loisir… le mag' vous dit tout ! Un numéro qui vous invite également au salon INNOVIA qui se tiendra les 6, 7 et 8 novembre prochain à La Commanderie. Un salon des innovations et des solutions simples à utiliser au quotidien pour protéger notre planète. Un numéro à l'image du Grand Dole…

Bonne lecture à tous

La rédaction

GRAND DOLE *le mag* est une publication de la communauté d'agglomération du Grand Dole - Directeur de la publication : Claude Chalon, rédacteur en chef : Xavier Ducordeaux - Rédaction, photographies : sauf mentions contraires, Xavier Ducordeaux, Chloé Chamouton, Paoh ! - Crédit photos : Michel Marilly (Traversée du Grand Dole), Jean Marc Baudet - Dépôt légal : en cours
Mise en page : Paoh ! Dole - Tirage : 26 000 exemplaires sur papier 100 % recyclé - Impression : LIG, Dole.



Editorial

Claude Chalon : *"Le Grand Dole représente l'avenir de notre territoire"*

Le Grand Dole se construit progressivement une image auprès de ses habitants. La mise en place d'un nouveau réseau de transport en commun et le transfert au Grand Dole des accueils de loisir pour enfants le propulse sur le devant de la scène en un temps record.

M. Chalon, pourquoi devenir Président du Grand Dole ?

Ce qui m'intéresse et me motive, c'est de travailler à un grand projet de territoire et de réunir l'ensemble des tendances politiques autour d'objectifs partagés. Précisons que le changement de majorité à la Mairie de Dole imposait naturellement l'élection d'un nouveau Président à l'Agglomération du Grand Dole. En accord avec Jean-Claude Wambst, maire de Dole, j'ai souhaité occuper cette responsabilité. Vice-président de la Communauté de Communes « Serre et Chaux » je travaille à la création de l'Agglomération du Grand Dole depuis plusieurs années.



Comment conciliez-vous votre mandat de Président avec votre activité professionnelle ?

Pour mener à bien ma tâche de Président, j'ai souhaité me libérer du temps pour me rendre disponible. C'est pourquoi, j'ai réduit de deux tiers mon activité professionnelle. Je partage aussi mon travail de Président avec les 20 membres élus du bureau à qui j'ai confié de réelles responsabilités qu'ils assument pleinement.

Comment définir le Grand Dole ?

Le Grand Dole, fruit de la fusion des Communautés de Communes du « Jura Dolois » et de « Serre et Chaux », est aujourd'hui l'élément référent de notre territoire. L'agglomération du Grand Dole, forte de ses 41 communes et ses 52 000 habitants, a sa place parmi les quatre agglomérations franc-comtoises. C'est aussi la communauté la plus importante du Jura. Le Grand Dole est l'entité la plus à même de porter les grands enjeux

Les vice-présidents du Grand Dole et les membres du bureau



1er vice-président
Marc Borneck
Co-président de la commission développement durable et équité sociale et territoriale.



2e vice-président
Jean-Michel Daubigney
Co-président de la commission développement économique, emploi, insertion.



3e vice-président
Jean-François Louvrier
Co-président de la commission environnement, énergie, déchets.



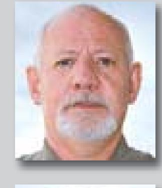
4e vice-président
Michel Giniès
Co-président de la commission affaires générales.



5e vice-président
Eric Tavernier
Co-président de la commission cadre de vie, politiques sociales, culturelles et sportives.



6e vice-président
Gérard Fumey
Co-président de la commission aménagement de l'espace, urbanisme, logement, politique de la ville.



7e vice-président
Lionel Gatinault
Co-président de la commission transports, déplacements, infrastructures, voirie.



8e vice-président
Franck David
Co-président de la commission développement touristique, animation locale.

Membres du bureau délégués

Béatrice Javourez,
Sylvie Laroche,
Daniel Bernardin,
Jacques Lombard,
Jean-Louis Bouchard,
Alain Alonzo,
Brigitte Bonard-Ongenaed,
Philippe Genestier,
Dominique Michaud,
Claude François,
Félix Macard.



Claude Chalon en compagnie de Mme Joëlle Le Mouël, Préfète du Jura et M. Pierre Azzopardi, Sous-Préfet de Dole

majeurs de demain pour Dole et sa région. Que ce soit en termes d'attractivité, de développement durable, des services à la personne, de solidarité… les décisions et les actions ne peuvent plus se mener commune par commune. Nous devons être utiles et efficaces et nous le sommes déjà dans les services (transports, petite enfance…), le développement durable, l'attractivité (Innovia)…

Après 18 mois d'existence, comment se situe le Grand Dole, quels sont ses projets ?

18 mois, c'est très peu et pourtant nous sommes aujourd'hui reconnus à l'échelle régionale au même titre que les agglomérations de Dijon, Besançon, Chalon… Nous sommes entendus par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe… Nous avons changé d'image, de statut et nous avons apporté une dynamique, une méthode, une efficacité, de l'imagination… et de nouveaux services aux habitants, notamment aux communes rurales qui bénéficient dorénavant de services jusque-là réservés à Dole. Beaucoup de dossiers ont réellement avancé.

- La mise en route, dans un délai très court, du nouveau réseau de transport à l'échelle du Grand Dole que nous avons voulu égalitaire, quasi gratuit et avec un haut niveau de service est une réussite.
- L'harmonisation et l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants dans les centres de loisirs périscolaires et extrascolaires sur notre territoire sont concrètes et facilitent la vie des familles. Par exemple, l'ouverture cet été d'un centre sur Le Deschaux permet à nouveau la prise en charge des enfants de Parcey, Villers Robert…
- Le Pôle Innovia, tout en économisant sur le budget initial, est passé d'un projet de zone économique de qualité à la création d'un pôle technologique lié au développement durable. Les travaux d'aménagement débuteront en décembre et les premiers terrains seront commercialisés courant 2010.
- Au niveau des énergies renouvelables, la mise en place d'une plateforme hydrogène se concrétise et nous sommes maintenant reconnus comme étant le lieu où s'implanterait le centre d'expérimentation et de certification des réservoirs hydrogènes embarqués.
- Une nouvelle caserne des pompiers verra bientôt le jour à Choisey et offrira à tous, le droit à la sécurité et à l'efficacité des interventions. Nous avons réussi ce projet grâce à notre dynamisme et cette nouvelle caserne sera la première de ce type construite dans le Jura.
- Nous avons multiplié par quatre les moyens consacrés à l'insertion par l'emploi. Nous en faisons une priorité. Avec la mise en place de notre cellule d'appui à la professionnalisation, nous menons des politiques efficaces. Notre objectif est de proposer des formations aux demandeurs d'emploi du Grand Dole. Nous repérons les futurs emplois et formons les demandeurs en conséquence. Par exemple pour le projet Biomasse chez Solvay où nous formons des personnes qui répondront aux profils des emplois créés…

L'agglomération est donc maintenant en ordre de marche ?

Oui bien-sûr, et je commencerai par féliciter les élus qui hors des clivages politiques se sont fortement investis à mes côtés pour mener à bien ce projet de territoire commun. Ils ont pu compter sur le professionnalisme des agents et techniciens de l'agglomération. Eux aussi méritent toute ma reconnaissance. Aujourd'hui, le Grand Dole compte près de 100 salariés, dont du personnel transféré des communes (petite enfance) vers l'agglomération, et nous poursuivons cette indispensable politique de mutualisation des moyens. Pour travailler dans de bonnes conditions, nous envisageons l'acquisition de nouveaux locaux adaptés à nos besoins et à nos moyens. Notre choix s'est porté sur les anciens locaux de l'Arc 2 à Dole face au musée où nous nous installerons début 2011.

Et demain, quel avenir ?

Nous avons à mener à bien les projets que nous portons et je sens une réelle volonté de l'ensemble des 570 élus communaux d'aller plus loin dans la construction de cette agglomération par la prise de compétences permettant d'apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants. C'est le pourquoi de la réflexion que nous menons actuellement sur le sport et la culture. Nous aurons à nous prononcer prochainement sur ces éventualités de transfert de compétence.

Aujourd'hui, l'inquiétude, partagée par les élus du territoire national, se porte sur les moyens dont nous disposerons demain. Il est difficile, pour une Communauté d'Agglomération comme le Grand Dole d'investir sur l'avenir dans un contexte d'incertitude et de fragilité financières imposé par l'Etat suite à l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle. Les modalités de compensations n'étant pas définies, nous manquons de lisibilité. Je suis personnellement pour la suppression de la taxe professionnelle avec en contrepartie un impôt dynamique qui s'appuie sur l'activité économique et non sur les ménages. Le Grand Dole représente l'avenir de notre territoire, une agglomération proche de ses habitants et à qui il faut laisser les moyens d'agir.

Portrait

Claude Chalon,
Président du Grand Dole

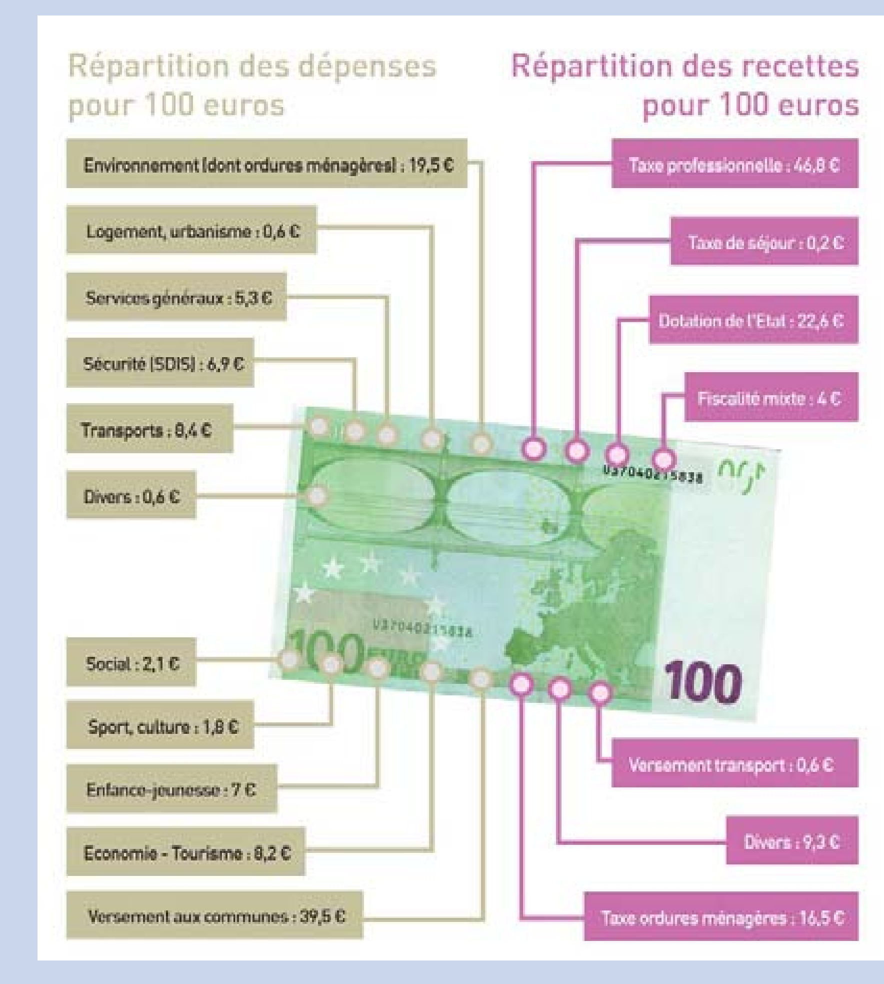
Né à Dole en 1954
Marié, 3 enfants
2e adjoint au Maire de Dole chargé de l'urbanisme
Créateur et dirigeant du bureau d'études en urbanisme Aceif (Dole)
Créateur et Président pendant 20 ans des « Loisirs Populaires »
Co-auteur de l'ouvrage « La ville au cœur du développement durable »



Budget

Le Grand Dole passe à l'action

Né il y a moins de deux ans de la fusion du Jura Dolois et de Serre et Chaux, le Grand Dole a véritablement pris son envol cette année avec la mise en place de son réseau de transport en commun et la création d'un service enfance jeunesse intercommunal. C'est donc sans surprise que ces deux nouvelles compétences ont été les principales bénéficiaires du budget 2009. TGD a ainsi obtenu un peu plus de 2 millions d'euros dès cette année, alors que l'enfance/jeunesse a bénéficié de près d'1,9 million d'euros. Troisième grande mesure du budget 2009 : la création d'un fond de concours permettant d'assurer une équité de tarif à tous les habitants du Grand Dole aux équipements structurants du territoire. 100 000 € ont ainsi été débloqués afin de tester l'opération sur les trois piscines de l'agglomération. L'insertion, l'habitat, l'énergie et le soutien à l'économie locale viennent compléter les principaux postes de dépenses de cette année 2009. Côté investissement, ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été débloqués. Parmi les gros chantiers, citons le projet confluence Doubs-Loue (200 000 €), les études pour le projet de construction de l'hôtel d'agglomération (100 000 €), une subvention d'équipement pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers intercommunale (200 000 €), plusieurs projets de signalétique, la commande d'une étude pour un projet de gare d'agglomération (40 000 €) ou encore la création du nouveau site internet communautaire.



Les représentants du Grand Dole

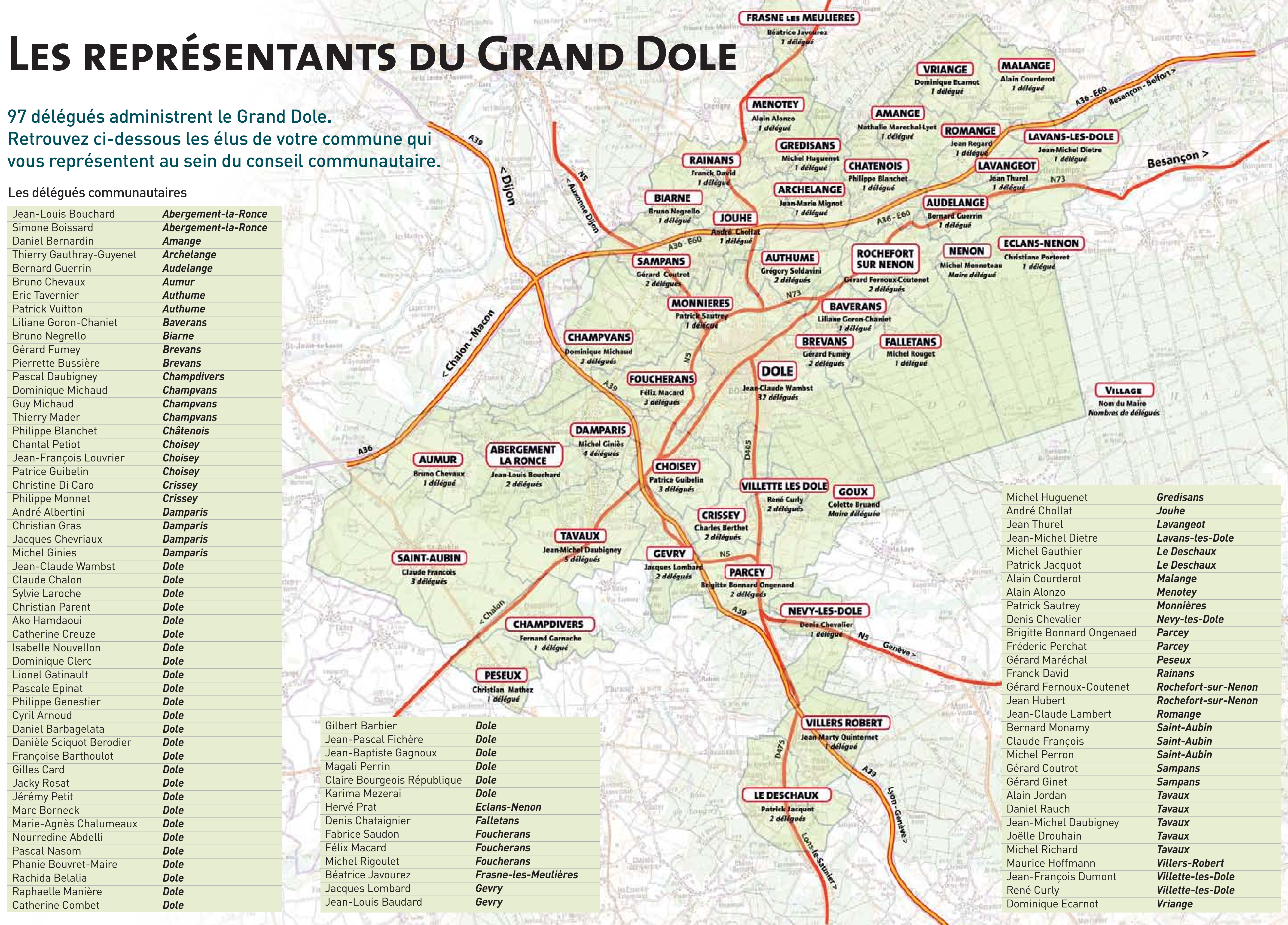
97 délégués administrent le Grand Dole. Retrouvez ci-dessous les élus de votre commune qui vous représentent au sein du conseil communautaire.

Les délégués communautaires

Jean-Louis Bouchard	*Abergement-la-Ronce*
Simone Boissard	*Abergement-la-Ronce*
Daniel Bernardin	*Amange*
Thierry Gauthray-Guyenet	*Archelange*
Bernard Guerrin	*Audelange*
Bruno Chevaux	*Aumur*
Eric Tavernier	*Authume*
Patrick Vuitton	*Authume*
Liliane Goron-Chaniet	*Baverans*
Bruno Negrello	*Biarne*
Gérard Fumey	*Brevans*
Pierrette Bussière	*Brevans*
Pascal Daubigney	*Champdivers*
Dominique Michaud	*Champvans*
Guy Michaud	*Champvans*
Thierry Mader	*Champvans*
Philippe Blanchet	*Châtenois*
Chantal Petiot	*Choisey*
Jean-François Louvrier	*Choisey*
Patrice Guibelin	*Choisey*
Christine Di Caro	*Crissey*
Philippe Monnet	*Crissey*
André Albertini	*Damparis*
Christian Gras	*Damparis*
Jacques Chevriaux	*Damparis*
Michel Ginies	*Damparis*
Jean-Claude Wambst	*Dole*
Claude Chalon	*Dole*
Sylvie Laroche	*Dole*
Christian Parent	*Dole*
Ako Hamdaoui	*Dole*
Catherine Creuze	*Dole*
Isabelle Nouvellon	*Dole*
Dominique Clerc	*Dole*
Lionel Gatinault	*Dole*
Pascale Epinat	*Dole*
Philippe Genestier	*Dole*
Cyril Arnoud	*Dole*
Daniel Barbagelata	*Dole*
Danièle Sciquot Berodier	*Dole*
Françoise Barthoulot	*Dole*
Gilles Card	*Dole*
Jacky Rosat	*Dole*
Jérémy Petit	*Dole*
Marc Borneck	*Dole*
Marie-Agnès Chalumeaux	*Dole*
Nourredine Abdelli	*Dole*
Pascal Nasom	*Dole*
Phanie Bouvret-Maire	*Dole*
Rachida Belalia	*Dole*
Raphaelle Manière	*Dole*
Catherine Combet	*Dole*

Gilbert Barbier	*Dole*
Jean-Pascal Fichère	*Dole*
Jean-Baptiste Gagnoux	*Dole*
Magali Perrin	*Dole*
Claire Bourgeois République	*Dole*
Karima Mezerai	*Dole*
Hervé Prat	*Eclans-Nenon*
Denis Chataignier	*Falletans*
Fabrice Saudon	*Foucherans*
Félix Macard	*Foucherans*
Michel Rigoulet	*Foucherans*
Béatrice Javourez	*Frasne-les-Meulières*
Jacques Lombard	*Gevry*
Jean-Louis Baudard	*Gevry*

Michel Huguenet	*Gredisans*
André Chollat	*Jouhe*
Jean Thurel	*Lavangeot*
Jean-Michel Dietre	*Lavans-les-Dole*
Michel Gauthier	*Le Deschaux*
Patrick Jacquot	*Le Deschaux*
Alain Courderot	*Malange*
Alain Alonzo	*Menotey*
Patrick Sautrey	*Monnières*
Denis Chevalier	*Nevy-les-Dole*
Brigitte Bonnard Ongenaed	*Parcey*
Fréderic Perchat	*Parcey*
Gérard Maréchal	*Peseux*
Franck David	*Rainans*
Gérard Fernoux-Coutenet	*Rochefort-sur-Nenon*
Jean Hubert	*Rochefort-sur-Nenon*
Jean-Claude Lambert	*Romange*
Bernard Monamy	*Saint-Aubin*
Claude François	*Saint-Aubin*
Michel Perron	*Saint-Aubin*
Gérard Coutrot	*Sampans*
Gérard Ginet	*Sampans*
Alain Jordan	*Tavaux*
Daniel Rauch	*Tavaux*
Jean-Michel Daubigney	*Tavaux*
Joëlle Drouhain	*Tavaux*
Michel Richard	*Tavaux*
Maurice Hoffmann	*Villers-Robert*
Jean-François Dumont	*Villette-les-Dole*
René Curly	*Villette-les-Dole*
Dominique Ecarnot	*Vriange*







TGD LE BUS POUR TOUS

Offrir aux habitants du Grand Dole un réseau accessible de transport collectif, telle est l'ambition de la mise en place du réseau TGD. Une installation effective depuis le 1er septembre qui connaît déjà un grand succès.

L'élaboration de ce réseau s'est effectuée à la fois sur des données spécifiques au territoire et sur des exemples de réseau mis en œuvre sur des territoires similaires.
Ce nouveau réseau témoigne d'une volonté forte de l'agglomération de proposer une alternative à la voiture individuelle, en proposant une offre performante et attractive en termes de services et en termes financiers.

Ce réseau de transport collectif mise sur l'efficacité du maillage développé entre les 41 communes de l'agglomération pour une égalité de traitement de tous les habitants.
L'objectif est de tisser et de favoriser un lien permanent entre ces communes et offrir la possibilité d'allers et retours quotidiens entre chaque point de l'agglomération. Désormais, prendre le bus le matin pour se rendre au marché, aller travailler ou rendre visite à sa famille devient une réalité avec la garantie de pouvoir rentrer chez soi dans la 1/2 journée.
Desserte de près de 90 % des entreprises du territoire, desserte des zones commerciales principales de l'agglomération, complémentarité avec les autres modes de transports notamment les horaires TER pour Besançon ou Dijon, autant d'avantages proposés par ce nouveau réseau.
Pensé pour les scolaires comme pour les salariés, TGD doit aussi être le transporteur de vos loisirs.

Désormais, prendre le bus le matin pour se rendre au marché, aller travailler ou rendre visite à sa famille devient une réalité.

Les chiffres clés

12 lignes régulières

23 allers-retours quotidiens sur la ligne Tavaux-Dole

14 services scolaires

18 bus neufs

3 véhicules de transport à la demande

2 navettes gratuites

45 chauffeurs

CarPostal : maintenant le Grand Dole...

Implanté à Dole depuis 2004, CarPostal a su conserver son réseau historique en obtenant le marché pour le compte du Grand Dole.

32 emplois : c'est ce que CarPostal a dû créer en obtenant le réseau TGD, 5 ans après avoir remporté le marché pour le compte de la ville de Dole. Une montée en puissance que Jérôme Deseure, directeur de CarPostal Dole, a suivi avec enthousiasme : « Être reconduit, cela valide en quelque sorte notre travail à Dole depuis des années. C'est gratifiant et motivant ». Motivés, ils l'ont été les dirigeants de CarPostal tout au long de la phase de négociation avec le Grand Dole : « Ce qui nous a intéressé, c'est la véritable vision transport qu'a eu le Grand Dole dès le départ, note Jérôme Deseure. Il n'a jamais été question de mettre en place un simple réseau de bus scolaire, mais quelque chose d'ambitieux ». Confirmé dans son rôle de délégataire en mai dernier, la société a eu peu de temps pour mettre en place le réseau TGD. Principale difficulté : l'embauche de 30 nouveaux chauffeurs. « Nous avions anticipé, rappelle Jérôme Deseure. Nous avons travaillé avec le pôle emploi de Dole et nous avons financé le passage de permis de conduire à une dizaine de chauffeurs. Nous avons également repris quelques conducteurs de Mont-Jura. Tous viennent du Grand Dole ». Si la plupart de ces chauffeurs assurent être motivés par ce nouveau challenge, tous savent également qu'ils sont amenés à passer une année compliquée, avec des ajustements de réseau permanents. Pas de quoi entacher la motivation des troupes : « Tout le monde est content de pouvoir sortir de Dole. C'est un beau défi pour nous tous », conclue Jérôme Deseure.



Claude Chalon, président du Grand Dole, Andréas Wenger, directeur de CarPostal France et Jérôme Deseure, directeur de CarPostal Dole.

C'est dit !

Lionel Gatinault, vice-président du Grand Dole en charge des transports

Le réseau « Transport du Grand Dole » fonctionne depuis le 1er septembre. Quels en sont les premiers enseignements ?
La mise en place de ce nouveau réseau de transport est l'événement de la rentrée sur le Grand Dole. Tout le monde en parle et chacun s'interroge sur l'évolution possible de ses déplacements. On peut réellement parler d'enthousiasme et d'engouement qui se reflètent, sur certaines lignes et à certaines heures, par une surfréquentation.

Comment s'est passé ce lancement ?
Nous avons connu une forte fréquentation dès les premiers jours. Nous sommes, en quelque sorte, victimes de notre succès ! Cette affluence nous conforte mais a généré, dans un premier temps, des désagréments pour quelques usagers. Dès les premiers dysfonctionnements, nous avons réagi et doublé les lignes concernées. Un réseau tel que le TGD ne se règle pas en un jour. Nous adapterons, semaine après semaine, le service en fonction de la fréquentation. Chaque cas est aujourd'hui analysé et nous travaillons avec le Conseil général à l'harmonisation de nos réseaux. Il sera difficile pour nous de s'adapter aux spécificités de chacun. Ainsi, nous comptons sur les usagers, les entreprises, les services... pour aménager ou adapter, dans la mesure du possible, habitudes et déplacements en fonction des passages des bus. C'est ensemble, et avec l'aide de nos ambassadeurs. que nous améliorerons le service.

Les cartes d'abonnement sont maintenant disponibles ?
Oui, et elles connaissent un franc succès ! Il est vrai qu'une participation de 30 euros pour voyager librement toute l'année sur toutes les lignes reste un tarif d'exception. Afin d'attirer de nouveaux usagers, nous poursuivrons, avec nos ambassadeurs, la communication afin que chaque usager soit mieux informé sur les modalités et les différentes offres du réseau. Dans ce sens, les horaires de passage propres à chaque commune, seront prochainement distribués. L'actualité du réseau sera diffusée dans les bulletins municipaux ainsi que sur le site internet : www.reseau-tgd.fr où vous retrouvez l'ensemble des plans et horaires. Pour ce qui est des bus à la demande, nous améliorerons encore la qualité de notre numéro vert : 0 800 34 68 00.



12 lignes, accessibles 7 jours sur 7

tg transport du grand dole

LIGNES RÉGULIÈRES

- 1 TAVAUX — DOLE LEDOUX
- 2 TAVAUX — DOLE — PARC DE BREVANS
- 3 ST AUBIN — DOLE — ROCHEFORT/NENON
- 4 AUTHUME — DOLE — VILLETTE-LES-DOLE
- 5 SAMPANS — DOLE Z.I. TUMULUS
- 6 DOLE HORIZON — DOLE ST GERMAIN

LIGNES SUR RÉSERVATION

- 7 FRASNE — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)
- 8 MALANGE — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)
- 9 LAVANS-LES-DOLE — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)
- 10 ÉCLANS-NENON — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)
- 11 LE DESCHAUX — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)
- 12 PESEUX — DOLE CENTRE (Gare/Théâtre)

LIGNE GRATUITE

- N LA NAVETTE

FRASNE LES MEULIÈRES 7 · MALANGE 8 · LAVANS-LES-DOLE 9 · ÉCLANS-NENON 10 · ROCHEFORT 11 NOVEMBRE 1918 3 · AUTHUME AUTOROUTE 4 · SAMPANS SALLE DES FÊTES 5 · Z.I. TUMULUS 5 · ST GERMAIN - LES NOCHES 6 · 6 HORIZON · ST AUBIN PASQUIER 3 · TAVAUX COLLÈGE 1 · 2 TAVAUX DROITS DE L'HOMME · PESEUX 12 · 2 BREVANS LOTISSEMENT DU PARC · 1 LEDOUX · 4 VILLETTE LES DOLE MAIRIE · LE DESCHAUX 11 · GARE SNCF · ST MAURIS

30€ L'année

Les tarifs

Des titres de transport qui s'adaptent à vos besoins et récompensent votre fidélité pour profiter de tout le réseau à volonté :

- Abonnement tout public : **30 €** par an,
- **- de 26 ans**, un Pass'jeune annuel à **20 €**,
- **Gratuité** pour tous **les scolaires** à raison d'un aller-retour par jour scolaire, un **abonnement mensuel** à **10 €**,
- Cartes de **10 voyages à 8 €**,
- Tickets unité valable une heure pour un **trajet simple** avec ou sans correspondance à **1 €**,
- pour les bénéficiaires de la **CMU-C**, les abonnements et les cartes de **10 voyages** sont à **50 %** du plein tarif.

Comment utiliser TGD ?

- 6 lignes régulières : si vous êtes situé sur le passage d'une ligne régulière (lignes 1 à 6), il vous suffit de consulter les horaires sur le guide prévu à cet effet, ou de vous rendre sur : **www.reseautgd.fr**

Il n'y a pas plus simple ! Le réseau commence dès 6 h 30 et se prolonge jusqu'à 20 heuresž en tout, ce sont 23 allers-retours par jour qui sont offerts sur la ligne la plus forte (ligne 1), 7 sur la ligne la moins cadencée (ligne 3).

- 6 lignes sur réservation (lignes 7 à 12) : les lignes sur réservation sont des lignes régulières, mais qui sont activées uniquement sur appel téléphonique. Un numéro vert : **0 800 346 800**.

Un simple appel la veille pour le lendemain matin, ou le matin pour l'après midi, et le bus se déplace pour vous prendre à l'arrêt de bus de votre commune. 4 allers-retours par jour et par lign sont prévus.

N'hésitez pas à téléphoner : vous ne serez pas seuls dans le bus, d'autres auront eu la même idée que vous !

Tous les horaires et infos pratiques,
***www.reseau-tgd.fr** ou numéro vert 0800 346 800*





< Rochefort fait partie des communes éligibles au transport à la demande matin et soir. La zone industrielle est désormais accessible depuis 5 h et jusqu'à 22 h le soir (sur réservation).

le mag' répond aux questions que vous vous posez à propos de TGD

• L'arrêt que je recherche ne figure pas dans la grille horaire des stations de ma ligne ?
Pour des raisons de lisibilité, toutes les stations n'ont pu être reportées dans les grilles horaires.
1. Reportez-vous au plan de la ligne concernée.
Repérez l'arrêt précédent celui de votre montée.
Vous pourrez ainsi estimer l'heure de passage de votre bus à environ 1 minute plus tard.
2. Rendez-vous sur notre site : **www.reseau-tgd.fr** pour télécharger la fiche complète de la ligne que vous souhaitez avec l'ensemble des horaires pour toutes les stations.

Certains arrêts ne sont pas matérialisés sur la voie publique, comment puis-je les repérer ?
Dans l'attente d'un nouveau mobilier urbain sur l'ensemble du réseau TGD, les nouveaux arrêts seront marqués d'un logo rose TGD au sol.

• La carte scolaire offrant un aller-retour par jour de classe, quelle est la solution pour ses déplacements en dehors de ces périodes ?
Il vous suffit de vous rendre à l'agence TGD de la gare routière et de souscrire un abonnement annuel au tarif unique de 20 € par an. Votre carte sera paramétrée pour vous permettre de voyager en illimité sur toutes les lignes de la communauté d'agglomération du Grand Dole.

• Le service « Flexi » disparaît-il ?
- Le Flexi-Dole était un service complémentaire à celui des lignes régulières.
- Du fait de l'augmentation des fréquences de passage et d'une meilleure couverture du réseau, ce service est pour l'heure supprimé.
- Cependant, les personnes à mobilité réduite ne pouvant se déplacer de manière autonome se voient proposer un service de transport à la demande directement en porte à porte. Pour connaître les conditions d'utilisation de ce service contactez TGD au numéro vert 0 800 346 800

• Puis-je emprunter les lignes du Conseil général avec mon abonnement TGD ?
1. Les lignes du Conseil Général peuvent être empruntées avec les abonnements TGD dans la limite du territoire du Grand Dole.
2. Attention : les chauffeurs des lignes du Conseil général du Jura ne disposent pas de billets TGD. Sans ticket lors de la montée dans le bus, le chauffeur vous délivrera un ticket Conseil général à 2 €. Veuillez donc vous munir d'un titre de transport TGD au préalable.

• Comment va fonctionner le nouveau service de la Navette ?
1. Il y aura désormais deux navettes circulant au centre-ville de Dole qui fonctionneront sur une plage horaire plus étendue : **8 h 30 - 12 h et 14 h -19 h** avec un départ toutes les 15 minutes de St-Mauris.
2. Son parcours offre désormais une liaison rapide entre la Gare SNCF et le centre de Dole

• Et le dimanche et les jours de fête ?
Le service fonctionne, mais sous le principe du transport à la demande. 2 allers-retours par jour pour vous rendre à Dole arrêt à la gare : 14 h 30 et 18 h 15 ; départ de la gare : 18 h 45 et 20 h 45 avec correspondance avec les TER de Dijon et Besançon. Le service fonctionne sur l'ensemble des arrêts de TGD, du Deschaux à Frasne-les-Meulières, en passant par Saint-Aubin et Malange.

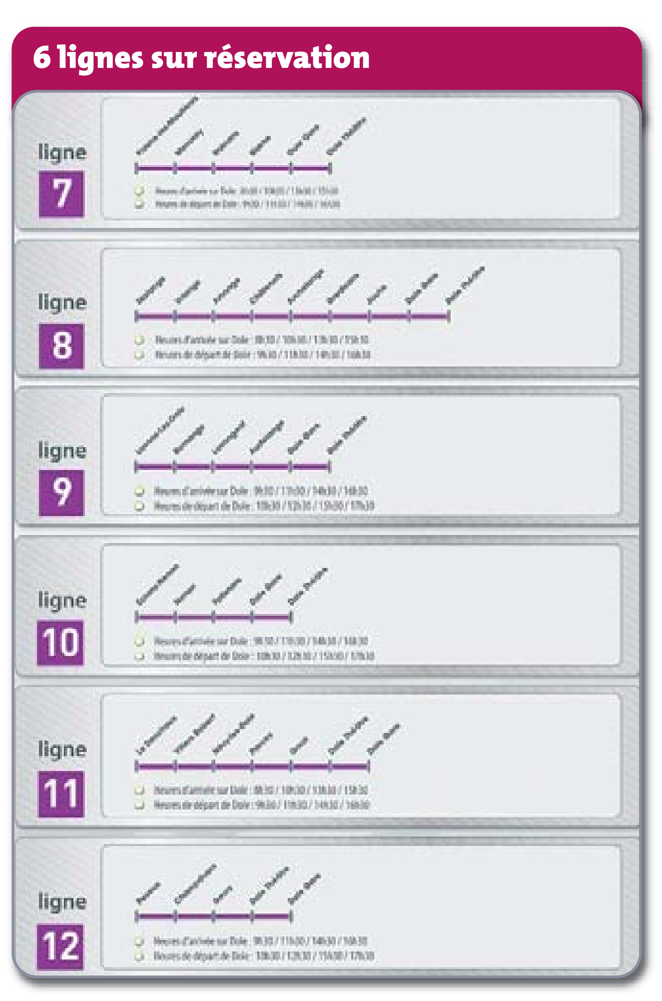
tg transport du grand dole

• Et les soirs et matins ?
le service des lignes régulières fonctionne de 6 h 30 à 20 h. Mais un service complémentaire est mis en place, toujours sur le même principe du transport à la demande, au numéro vert 0 800 346 800. Attention, ce service n'est néanmoins accessible que sur 10 communes :
Authume, Choisey, Crissey, Damparis, Dole, Foucherans, Brevans, Rochefort, Tavaux et Villette-les-Dole. Pour ces 10 communes, il est donc possible de prendre le bus entre 5 h et 6 h 30 le matin et de 20 h à 22 h le soir.

• Et pour les personnes à mobilité réduite ?
Grâce aux bus à plancher bas, aux rampes d'accès, et à un système d'annonces visuelles et sonores, TGD a été conçu pour tous. Aussi, pour les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, un service spécial est mis en place, en porte à porte.

En résumé, TGD, c'est simple comme bonjour : je suis sur une ligne régulière, j'ai simplement besoin de consulter l'horaire de mon bus. Sinon, je me rends sur :
www.reseau-tgd.fr ou j'appelle le numéro vert :
0 800 346 800 pour réserver le passage de mon bus !







Un chantier d'envergure

Les travaux d'urbanisation et de viabilisation du futur pôle Innovia dédié au développement durable et aux technologies nouvelles ont débuté avec la mise en place de la voirie et des différents réseaux, annonçant ainsi la première phase d'aménagement d'un pôle de 35 hectares. Un chantier qui s'échelonnera en trois tranches.

Futur poumon économique, ainsi se présentera le pôle Innovia dont les travaux d'aménagement vont débuter. Un projet colossal et un chantier d'envergure pour l'agglomération dont le syndicat mixte Innovia composé du Grand Dole, du Conseil général et désormais de la CCI et de la Région est l'opérateur. « La partie concernant l'aménagement est déléguée à la SOCAD, maître d'ouvrage. Quant au maître d'œuvre, il s'agit du cabinet lyonnais d'architectes Babylone Avenue qui a su respecter l'esprit lié au projet alliant l'esthétique, fonctionnalité et développement durable » insiste Charles Fontaine, directeur du développement économique au Grand Dole.

Urbanisation et viabilisation

La première phase de travaux d'urbanisation et de viabilisation a déjà débuté avec la mise en place de la voirie principale et secondaire, la mise en œuvre des réseaux secs (réseau d'incendie, téléphone, électricité) et humides (assainissement, eaux pluviales). Au niveau de l'opérationnel, l'assainissement sera lié à la station d'épuration. Concernant l'eau potable, elle sera branchée sur le réseau de la Sogedo. Quant aux travaux d'infrastructure, ils démarreront à l'automne par la construction d'un bâtiment technique regroupant tous les équipements nécessaires à la viabilisation. « Un bâtiment central, qui s'intégrera au projet architectural d'Innovia. Ce sera la signature, le clin d'œil d'Innovia et surtout le premier bâtiment concret à émerger de terre.

Au cœur d'Innovia : une première phase de 35 hectares

« Pour la première tranche des travaux d'un coût de 9 millions d'euros, nous avons ciblé un espace de 35 hectares, qui sera le cœur d'innovia. L'axe situé entre le rond-point de Gevry et le passage à niveau servira donc à desservir cette zone de 35 hectares prête à être commercialisée » explique Jean Michel Daubigney, vice-président en charge de l'économie au Grand Dole. « Ces travaux rendront possible l'installation d'entreprises dès le second semestre 2010 avec comme objectif de développer « une filière du développement et des technologies durables avec un focus sur les matériaux composites et les énergies renouvelables. L'attractivité dépend d'une sélection vis-à-vis des entreprises. Il faut réussir à intéresser à la fois les laboratoires, les universités, les entreprises high tech pour faire de cette zone une technopole » rappelle Jean-Michel Daubigney.

Un aménagement en trois tranches

Un projet qui s'échelonnera en trois phases : la construction du cœur d'Innovia de 35 hectares, la liaison avec Tavaux et une dernière phase liée à l'impact du TGV. En réflexion, la création d'un hôtel d'entreprises et aussi la mise en œuvre d'offres de service. « Il faut également penser en terme d'hôtellerie et de restauration sur la zone de Tavaux ou sur l'aéroport. » concluent Charles Fontaine et Jean-Michel Daubigney.

C'est dit !



Jean-Michel Daubigney, vice-président en charge de l'économie

Jean-Michel Daubigney, où en est-on dans les fouilles archéologiques ?
La première phase s'achève, ouvrant ainsi la possibilité d'entamer les travaux de viabilisation à l'automne. Cette démarche archéologique a occasionné de nombreuses découvertes d'enclos funéraires, d'armes, de bijoux…

La vente des terrains va donc pouvoir débuter ?
Oui, et des discussions sont déjà en cours avec des entreprises correspondant parfaitement aux cibles de prospection : les technologies du développement durable et de l'environnement. Des échanges réguliers ont lieu avec des sociétés travaillant dans les secteurs des matériaux durables et des nouvelles énergies. Pour de tels projets, les temps de décisions sont conséquents *a fortiori* dans le contexte économique actuel. Pour autant, nous espérons pouvoir formaliser dans les prochains mois les premières implantations.

Combien d'entreprises pensez-vous attirer ?
Les projections en termes d'emploi sont toujours difficiles à réaliser. Mais il semble qu'un objectif de 50 à 70 entreprises et 500 à 800 emplois soit à la fois ambitieux et accessible pour notre pôle Innovia.

Le Grand Dole relance les contrats aidés

En relançant les contrats aidés, le Grand Dole espère créer une cinquantaine d'emplois dans les domaines des transports et des services communaux.

50 emplois : c'est ce qu'espère créer le Grand Dole dans les mois à venir en lançant une grande campagne de recrutement sur la base de contrats aidés. Souhaités par l'Etat, ces emplois s'adressent aux personnes en difficultés et en recherche d'emploi longue durée. Les profils sont divers : entretien, espaces verts, transport…

D'une durée maximale d'un an, le Grand Dole négocie actuellement avec l'Etat afin d'allonger la période à deux ans. Le recrutement se fera via la plateforme emploi-insertion du Grand Dole. Car c'est là tout l'intérêt de ce type de contrat : plutôt précaires, ils ont avant tout pour objectif de préparer les bénéficiaires à un retour à un emploi ultérieur.


Les contrats aidés doivent remettre les chômeurs longue durée sur les rails

Car le Grand Dole posera d'entrée la question de la professionnalisation en amont de chaque emploi : tous les contractuels bénéficieront d'un réel accompagnement et de formations adaptées au marché de l'emploi actuel. Une personne embauchée par une commune pour la tonte de ses espaces verts pourra par exemple bénéficier d'une formation continue en informatique si la plateforme emploi-insertion du Grand Dole aura identifié de vraies perspectives d'embauche dans ce domaine à l'issue du contrat. Le Grand Dole a déjà identifié quelques postes, dans le domaine des transports et de l'environnement.

Pour tout renseignement sur les emplois aidés du Grand Dole, veuillez contacter le service développement économique au 03 84 82 88 88.

developpement.economique@grand-dole.fr.

En bref

Sinéo
s'installe à Dole
Après Mahytec, c'est un second vainqueur des trophées Innovia 2007 qui vient implanter une antenne sur Dole. Sinéo a en effet choisi la cité Pasteur pour installer une unité de lavage de véhicules à partir de produits 100 % biodégradables à base d'extraits d'agrumes et d'huiles essentielles.

Pôle auto
Face à la crise…
Vierge de tout enseigne, le pôle automobile de Foucherans a lui aussi été victime de la crise économique. Les concessionnaires n'ont cependant pas renoncé, et les contacts ont repris dernièrement. En tout, ce sont 12 hectares de terrains qui sont disponibles à la vente.

Enseignement
L'université est au CAN
Le Centre d'Activités Nouvelles du Grand Dole accueille, depuis la fin de l'année dernière, un morceau de l'université de Franche-Comté. Celle-ci y a en effet installé un laboratoire de recherche sur le stockage d'hydrogène, en partenariat avec l'entreprise Mahytec. Une première dans le Grand Dole.

Microtechniques
C&K n'est pas seul
L'entreprise C & K va prochainement céder son bâtiment rue Louis de la Verne à Dole.
Le Grand Dole, la CCI et les Sociétés Expansion 39 et C&K se sont associés pour mener une réflexion portant sur le potentiel économique du site. Un hôtel d'entreprises pourrait y voir le jour.



Les propriétaires vont faire des économies d'énergie

Les foyers à revenus modestes se voient offrir des aides pour la rénovation de leurs logements. Objectif : réduire leur consommation énergétique.

La maîtrise de l'énergie n'est pas qu'une simple réponse à un enjeu environnemental. Elle doit également prétendre à régler une urgence sociale. La hausse des coûts, ces dernières années, a en effet mis de nombreux ménages français dans l'impossibilité de se chauffer dignement. Certains font ainsi le choix de vivre sans chauffage ou presque, d'autres n'ont d'autres possibilités que de s'endetter. La mise aux normes des installations (isolation, système de chauffage…) n'est en revanche que trop rarement envisagée : trop cher, certainement. Afin de lutter contre cette précarité énergétique, le Grand Dole a décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation auprès de tous ces ménages en difficulté, en les aidant dans leurs travaux relatifs à l'amélioration de leur logement. Pour cela, il s'appuiera sur le plan de relance de l'Etat et son volet concernant la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation thermique du parc privé. Financé par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le programme du Grand Dole permettra aux foyers à revenu modeste de bénéficier de 20 à 35 % de subvention du montant total des travaux. Surtout, cette subvention sera cumulable avec le crédit d'impôt et l'écoprêt à 0 %. Au final, les aides peuvent aller jusqu'à près de 60 % des investissements : « En calculant bien, avec les économies d'énergies réalisées par la suite, c'est une opération qui peut s'avérer rentable » note Gérard Fumey, vice-président en charge du logement. Avant de préciser un premier objectif pour cette année : « L'objectif est de monter une centaine de dossiers. En tout, nous avons identifié environ 2 500 ménages susceptibles de bénéficier de ce type d'aide ». Pour être éligible, un couple avec un enfant devra gagner moins de 1 800 euros par mois. Pour l'aider dans sa mission, le Grand Dole s'appuiera sur Jura Habitat qui aura pour mission de repérer les ménages modestes et en situation de précarité énergétique sur le Grand Dole, de sensibiliser ces ménages sur les aides mobilisables, puis de les suivre durant toute la durée des travaux.

« Une opération qui peut s'avérer rentable à moyen terme »

Renseignements : au 03 84 86 19 10

C'est dit !



Gérard Fumey, vice-président à l'aménagement du territoire

Comment ce dispositif est-il né au Grand Dole ?
Sur notre territoire, de nombreux logements ont été construits dans les années 50/60, avant les premières réglementations thermiques. Ils sont fortement énergivores, mais les propriétaires ne peuvent réaliser les travaux, faute de moyens. Partant de ce constat, nous avons souhaité mettre en place ce dispositif d'aide aux foyers les plus modestes.

Toutes les communes du Grand Dole sont concernées ?
Oui. Le dispositif est relayé au niveau local par les élus et les secrétaires de mairie chargés de mettre en relation les propriétaires potentiels avec Jura Habitat, notre prestataire. Ce dernier procède à l'analyse des dossiers au cas par cas, en se rendant chez les propriétaires éligibles pour identifier les travaux permettant le plus fort gain énergétique tout en tenant compte des moyens des propriétaires.

D'autres dispositifs existent-ils pour les propriétaires ne rentrant pas dans le cadre de cette action ?
D'autres actions à destination du plus grand nombre et sans condition de ressources sont possibles comme l'éco-prêt à taux 0. Les propriétaires sont invités à se rapprocher de notre point info énergie.

Rens. 03 84 82 24 79

Nouvelle Caserne des pompiers à Choisey : « Pour une meilleure sécurité »

Une nouvelle caserne de sapeurs-pompiers à l'échelle du Grand Dole ouvrira ses portes avant la fin 2011. Une structure spacieuse et aux normes très attendue de la part des pompiers afin d'assurer une meilleure sécurité des habitants. Son installation s'effectuera sur Choisey à hauteur de l'échangeur de l'autoroute.

« La construction d'une nouvelle caserne s'avère nécessaire. La caserne de Dole commence en effet à être vétuste et n'est plus fonctionnelle. C'est un gouffre thermique au niveau du chauffage » explique Jean-François Gaillard, président du SDIS 39.

« Faciliter les interventions »

Une nouvelle caserne qui sera financée par le Grand Dole et le Conseil général avec le SDIS comme maître d'ouvrage. « Assurer la sécurité des habitants sur le territoire du Grand Dole est une priorité » insiste Claude Chalon, président du Grand Dole. « Il faut une caserne adaptée, qui réponde à des critères de sécurité » poursuit celui-ci. Un nouvel équipement qui sera positionné à proximité de l'échangeur autoroutier de Choisey. « Une situation proche de Dole, de l'aéroport, de l'usine Solvay, de l'autoroute, le long de la Nationale 5 qui facilitera les interventions des pompiers ».
Une caserne neuve et moderne qui verra le jour en 2011. « Notre dynamisme nous a permis de monter ce projet en moins d'un an et des études peuvent maintenant commencer. Le Grand Dole disposera bientôt d'un équipement de qualité » conclut Claude Chalon.



En bref

Mobilité
Une semaine bien remplie
Organisateur de la semaine de la mobilité en partenariat avec la ville de Dole, le Grand Dole proposait fin septembre une multitude d'activités autour de la mobilité. La journée sans voiture, les essais de vélos électriques, les conférences sur l'écomobilité, ou encore les différentes randonnées sportives et culturelles organisées durant cette semaine ont connu un vrai succès.


Les gagnants des vélos du concours de l'écomobilité offerts par Unidole.



Gare de Dole
Un partenariat pour la réfection de la gare
Afin de réussir la nécessaire réfection du quartier de la gare de Dole, le Grand Dole et ses partenaires ont décidé de lancer le recrutement d'un chef de projet. Ce cadre aura pour mission d'animer et de coordonner la démarche pour la mise en œuvre du projet, à la fois sur sa composante Pôle d'Echange Multimodal et sur sa composante aménagement urbain.



INNOVIA Le salon de toutes les innovations

Les 6, 7 et 8 novembre, la quatrième édition du Salon INNOVIA, le salon des solutions écologiques, se tiendra à La Commanderie à Dole. L'entrée est gratuite et 10 000 visiteurs sont attendus. Animations, démonstrations, mini-conférences, jeux interactifs, autant de manière de découvrir de manière ludique les nouvelles solutions en faveur de l'environnement et du cadre de vie.

« Réunir l'ensemble des entreprises, artisans et associations régionales et nationales, qui œuvrent et innovent pour protéger l'environnement, par le biais de solutions pratiques et facilement accessibles », telle est l'ambition du salon INNOVIA, commente Fabien Girod, chargé de mission au Grand Dole pour organiser l'évènement. « L'objectif principal reste de donner envie au plus grand nombre de s'investir. Améliorer notre qualité de vie, réduire son impact sur l'environnement tout en faisant des économies, c'est possible et facile grâce aux nouvelles technologies et innovations qui paraissent chaque année ».

Economiseurs d'eau, voitures électriques, jardinage écologique, maisons en bois basse consommation, ampoules LEDs, solutions de covoiturage, piscines naturelles, designers de meubles en carton, voici quelques exemples des nombreuses nouveautés du Salon INNOVIA 2009.

Balade en bateau solaire

Des animations variées sont également proposées aux visiteurs : exposition de prototype fonctionnant à l'hydrogène, démonstration de solex électriques, de bateaux solaires, mini-conférences sur l'éco-construction et les énergies renouvelables, ateliers ludiques pour les enfants, jeux vidéos, maquettes de démonstration, autant de manières de rendre ce rendez-vous encore plus attractif. Et puisque l'innovation environnementale concerne également les entreprises, une journée d'échanges pour professionnels et porteurs de projets est mise en place le vendredi 6 novembre. Au programme de cette journée : tables rondes, ateliers et espace entreprise pour l'aide à la création de structure.

L'innovation récompensée

Les lauréats de la seconde édition des trophées INNOVIA seront récompensés pendant le salon. Ce concours mettra en avant, les personnes, entreprises, étudiants agissant pour la protection de l'environnement avec des idées novatrices. Les lauréats exposeront les trois jours du Salon. Et pour joindre le geste à la parole, le Salon INNOVIA, 1er salon éco-conçu de France, a également reçu sa récompense pour ses efforts environnementaux : le coup de cœur 2009 de la fondation Nicolas Hulot.

6, 7 et 8 novembre 2009
à La Commanderie - Dole
Ouvertures : 10 h -19 h
Renseignements et programme complet : www.salon-innovia.com

C'est dit !



Jean-François Louvrier, vice-président à l'environnement, énergie et déchets

En quoi consistent les trophées INNOVIA ?
C'est un concours qui met en avant les porteurs de projet, étudiants et entreprises qui développent des produits innovants, en lien avec la protection de l'environnement, et qui peuvent être utilisés par tout le monde au quotidien. L'ouverture aux candidatures s'est terminée fin mai, les lauréats seront récompensés durant le Salon.

Quels types de projets seront présentés cette année ?
C'est très diversifié. On a reçu de nombreuses candidatures. Pour ne citer que quelques exemples, nous avons reçu des projets concernant un réfrigérateur qui fonctionne grâce au soleil, un vélo multiplace à assistance électrique, des accumulateurs qui permettent de stocker de l'eau chaude deux fois plus longtemps, des panneaux solaires qui tournent suivant l'ensoleillement, des mini-réacteurs silencieux qui économisent l'énergie. Une multitude de projets qui feront la une de l'actualité ces prochains mois !

Comment seront récompensés ces créateurs ?
Ils seront invités à exposer leurs projets sur le Salon Innovia en novembre. Le Public pourra les découvrir au centre du Salon, durant les trois jours. De plus nous offrons, grâce à l'aide de nombreux partenaires, des dotations et prix aux lauréats, qui peuvent aller par exemple jusqu'à une aide à la création d'entreprise pour les porteurs de projets souhaitant développer et commercialiser leurs inventions.

Tri des déchets : les élus s'y collent

En juillet dernier, une dizaine d'élus du Grand Dole a participé à une campagne de tri des déchets. Une action qui s'inscrit dans un processus d'optimisation du service de collecte et de traitement des ordures ménagères.

500 kg par jour, 2,5 tonnes en une semaine : c'est ce qu'élus et techniciens du Grand Dole et du SICTOM ont trié comme déchets ménagers du 6 au 10 juillet dernier sur le site du SICTOM de la Région de Dole à Brevans. Objectif : mieux connaître la composition des poubelles grises des habitants de l'agglomération, et quantifier les marges de progrès en matière de prévention et de tri des déchets. Les résultats obtenus constitueront des éléments concrets pour permettre aux élus de prendre dans les deux années à venir les orientations en faveur de la réduction de la production de déchets par les ménages, conformément aux objectifs du Grenelle de l'Environnement. Basé actuellement sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), le mode de financement du service pourrait prendre une autre forme jugée plus juste : la redevance incitative. Une redevance qui tient compte de la quantité de déchets rejetée par les foyers. Une méthode innovante, mais complexe à mettre en œuvre, comme le souligne Jean-François Louvrier, vice-président en charge de l'environnement : « La redevance incitative, c'est un postulat, car nous n'avons pas en France d'expérience sur un territoire comme celui du Grand Dole, réunissant une ville centre et des communes rurales autour, il ne faut donc pas se tromper » ... Car chaque année, les habitants du Grand Dole produisent quelques 34 000 tonnes de déchets tout confondu (bacs gris, bacs bleus, déchets verts...), soit environ 650 kg par habitant.


Claude Chalon, Marc Borneck et une dizaine d'autres élus au tri des déchets

En bref

Energie
Objectif 3X20
Réduction de 20 % des gaz à effet de serre, réduction de 20 % de la consommation énergétique, et augmentation de 20 % de la part des énergies renouvelables dans sa consommation finale d'énergie : tels sont les engagements pris par Claude Chalon et le Grand Dole au sein de la conférence des maires européens, tenue le 10 février dernier à Bruxelles. Un objectif ambitieux signé par 300 élus européens, qui se sont engagés à produire des résultats positifs d'ici 2020. Le Grand Dole a ainsi listé près d'une centaine d'actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, toutes inscrites dans un programme dénommé Citergie.

Innovation
Des bus à hydrogène ?
Alors que le réseau de transports en commun de l'agglomération se met en place, le Grand Dole réfléchit déjà aux bus de demain. Il a ainsi lancé une étude pour la mise en place d'un bus circulant avec un mélange de gaz et d'hydrogène. Une concrétisation en 2010 ?

Espaces naturels
Natura 2000
Un premier contrat Natura 2000 forestier vient d'être signé sur le massif de la Serre. Un îlot de vieillissement de 3,8 ha a été identifié : durant 30 ans, aucun arbre ne pourra être coupé. Une aubaine pour une multitude d'espèces végétales et animales, et notamment le Pic, un habitué des lieux.



Accueils de loisirs
Une dynamique d'intégration

Parmi les nouvelles compétences transférées au Grand Dole figure celle liée à l'enfance et à la jeunesse depuis le 1er janvier 2008. Une compétence qui se traduit en pratique par la reprise progressive et l'intégration des accueils de loisirs au sein de la communauté d'agglomération.

Depuis le 1er janvier 2008, la compétence liée à l'enfance et à la jeunesse a été transférée au Grand Dole, la collectivité bénéficiant de deux ans pour l'intégrer et la mettre en œuvre. « Transférer les compétences signifie transférer les personnels, les budgets, d'où l'intégration progressive des centres de loisirs » explique Lita Arnaud, directrice du service enfance-jeunesse au Grand Dole.

> *« Transférer les compétences signifie transférer les personnels, les budgets, d'où l'intégration progressive des centres de loisirs ».*

Une structuration à l'échelle de l'agglomération

Concrètement, le transfert a débuté par celui des accueils déclarés financés par la CAF et se poursuivra par celui des accueils non déclarés. « Du fait de cette prise de compétences, le service des centres de loisirs regroupant les accueils périscolaires et extrascolaires s'organise à l'échelle de l'agglomération, se traduisant par une structuration et une démarche d'harmonisation des pratiques en matière de formation des personnels, de mutualisation des projets, des expériences, des moyens, au niveau de la gestion des carrières pour les agents, pour proposer de la mobilité à ceux qui le souhaitent. L'intérêt d'une telle structuration réside, en accord avec jeunesse et sports, dans la mise en œuvre de création de pôles multisites, avec une seule direction qui s'occupe de plusieurs sites . En pratique, le Grand Dole compte désormais 12 accueils sur 28 sites.

Une politique sociale, économique et géographique

Outre des avantages fonctionnels, le Grand Dole vise aussi à favoriser l'accès des centres de loisirs à tous les enfants y compris aux familles les plus démunies. Une politique qui s'appuie sur une tarification commune liée aux revenus des familles, mise en application depuis un an pour les accueils extrascolaires et qui est effective depuis le premier septembre 2009 pour les accueils périscolaires. « Le principe de cette reprise progressive des centres de loisirs repose sur la volonté de ne proposer par le biais d'un système d'informatisation qu'une seule inscription par an et par famille pour que les enfants puissent être accueillis dans n'importe quel centre du territoire. Nous nous situons dans cette dynamique de faire vivre les accueils existants, déjà bien répartis sur le territoire, en facilitant par exemple les transports d'une commune à une autre ». Un guide général a été édité pour permettre aux parents de se repérer et de bénéficier de tous les renseignements nécessaires.

Service enfance-jeunesse du Grand Dole au 03 84 82 88 83
enfance-jeunesse@grand-dole.fr

C'est dit !



Eric Tavernier, vice-président aux politiques sociales, culturelles et sportives

En matière d'accueils péri et extra-scolaires, quels sont vos objectifs ?
Nous avons pour objectif d'intégrer au Grand Dole tous les accueils péri et extra-scolaires existants et d'en créer là où c'est nécessaire. Cela offre la possibilité de mutualiser les moyens en matériel et de proposer une qualité de prestation et d'accessibilité égale pour tous.

Dans ce sens, quelle est votre volonté ?
La première volonté du Grand Dole est d'offrir aux enfants de véritables espaces de loisirs par un renforcement de la qualité des accueils, tant dans l'amélioration des locaux que dans le contenu des activités. De plus, en termes de diversité, les familles ont désormais le choix d'inscrire leurs enfants dans les différents lieux d'accueil du Grand Dole. Les enfants ne sont plus rattachés à un centre unique et peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, varier leurs activités. Depuis le 1er septembre, cette facilité de passage d'un accueil à un autre, est renforcée par la mise en place du réseau de transport reliant l'ensemble des communes de l'agglomération.

Et pour ce qui est des tarifs ?
La politique tarifaire est maintenant la même pour tous les accueils tout en restant adaptée aux revenus de chacun. Une politique tarifaire qui répond à notre volonté de limiter autant que possible le coût pour les familles avec, par exemple en péri-scolaire, une tarification à la 1/2 heure.

Comment s'est passée la nouvelle implantation au Deschaux ?
Pour répondre à un manque au sud de l'Agglomération, nous avons en effet ouvert un nouveau lieu d'accueil au Deschaux. C'est une grande satisfaction car la fréquentation est très importante. Cela nous conforte dans notre choix.

Avez-vous des projets avec les adolescents ?
Nous travaillons actuellement à inviter les acteurs locaux à la réflexion dans ce domaine. L'objectif étant de dégager la solution la plus adaptée et la plus durable qui vise à rassurer les parents tout en maintenant l'autonomie des jeunes. Un colloque sur ce thème sera organisé au printemps.

Des tarifs harmonisés

Depuis le 1er septembre, tous les accueils de loisirs du Grand Dole appliquent les même tarifs, en extra comme en périscolaire. Mode d'emploi ...

En mutualisant les accueils de loisirs à l'échelle du Grand Dole, la communauté d'agglomération a réussi à créer une offre de service haut de gamme à ses habitants. Cette initiative permet aujourd'hui à chaque accueil de disposer des mêmes moyens et d'offrir une même qualité de services. Il paraissait donc logique d'harmoniser les tarifs entre tous les sites. C'est chose faite depuis le 1er septembre. Qui dit harmonisation ne dit pas forcément tarif identique pour tous. Car le conseil de communauté a choisi de mettre en place une grille tarifaire basée sur les ressources familiales et le nombre d'enfants à charge du foyer.

En extrascolaire (mercredi et vacances scolaires), les tarifs varient ainsi de 1,23 € la journée (revenus mensuels inférieurs à 573 € et 3 enfants à charge) à 10,32 € la journée (revenus mensuels supérieurs à 3 225 € et un enfant à charge), repas compris. En périscolaire (matin, midi et soir en période scolaire), les tarifs varient entre 0,18 € de l'heure à 1,54 € de l'heure, selon les mêmes critères. Les modalités complètes d'inscription sont disponibles au sein du « Guide des accueils de loisirs 2009-2010 », disponibles dans tous les accueils de loisirs du Grand Dole et à l'accueil de votre mairie.

**Vous pouvez contacter le service enfance-jeunesse du Grand Dole au 03 84 82 88 83
enfance-jeunesse@grand-dole.fr**


Depuis le 1er septembre, les familles paient le même prix pour inscrire leurs enfants à Choisey, à Lavans-les-Dole ou au Deschaux.

En bref

Bilan
Un été chargé !
438 enfants accueillis chaque jour en moyenne en juillet, 245 en août, les 10 accueils de loisirs du Grand Dole ouverts cet été ne se sont pas ennuyés ! Côté statistiques, les chiffres indiquent que 40 % des enfants fréquentant les accueils de loisirs du Grand Dole ont moins de 6 ans.

Musique
Le GAM fait sa tournée
Depuis que le Grand Dole a repris à sa charge les accueils de loisirs, il s'attache à construire un programme pédagogique qualitatif. Le GAM (Groupement des Ateliers Musicaux) est ainsi intervenu à plusieurs reprises, à Tavaux, à Damparis et à Champvans. Il anime des ateliers de découverte des rythmes, du chant, ou aide à réaliser des spectacles musicaux avec les enfants. Un nouveau projet est en cours d'élaboration pour l'année 2009-2010. Il débutera dès les vacances de la Toussaint sur l'accueil multisite sud (Choisey/Le Deschaux)

Animations
« Loisirs Populaires » rencontre les ados en milieu rural
Le Grand Dole a passé une convention avec l'association « Loisirs Populaires » afin de mener des actions concrètes auprès des adolescents en milieu rural. Les animateurs rencontrent et échangent avec les groupes de jeunes dans les villages et bâtissent ensemble diverses actions (Spectacle embarquement citoyen, raid VTT/rando/équitation...). Cette action favorise la mixité sociale au sein de l'Agglomération.



Le bel été du tourisme dolois

En moyenne, l'office de tourisme a accueilli 10 personnes de plus chaque jour cet été. Les touristes sont avant tout venus chercher des renseignements sur la réouverture de la collégiale de Dole et sur le tracé de la véloroute.

13 394 personnes ont passé le seuil de l'office de tourisme entre juin et août dernier : soit 873 visiteurs de plus que l'an dernier. Un indicateur pas forcémlent révélateur de l'activité touristique du territoire, mais qui tend tout de même à montrer que l'été a été plutôt bon sur le Pays de Dole : « Cette tendance est confirmée par les hôteliers et les restaurateurs, qui nous annoncent de bons résultats », note Stéphane Triboulet. Avant d'ajouter : « Le mois de juin a été particulièrement bon ». Si la météo favorable de cet été 2009 peut facilement expliquer ce regain de forme, le nouveau directeur de l'office de tourisme y voit également la conséquence de deux événements : « La réouverture de la collégiale a beaucoup joué sur ces chiffres. Les montées au clocher ont d'ailleurs particulièrement bien fonctionné. Nous avons également eu énormément de cyclistes cette année, attirés par la véloroute ». Si le touriste caractéristique du Pays de Dole est d'abord français (85 %), les professionnels ont noté l'arrivée de nouveaux venus : « Les Anglais arrivent en premier, suivis des Allemands. Il y a un net recul de la clientèle hollandaise, mais on observe l'émergence d'une clientèle américaine, espagnole et des pays de l'Est ».

Près de 1 500 participants à la randonnée des 30 Clochers

Des nouvelles tendances, en matière de tourisme

Le bilan fait également apparaître une nouvelle tendance, calquée sur le modèle national : les touristes restent moins longtemps, et privilégient les établissements de qualité : « C'est plutôt positif pour nous, confirme Stéphane Triboulet, car nous n'avons pas les armes pour conserver les touristes toute une semaine. D'où notre intérêt de travailler avec les territoires voisins, afin de proposer au touriste des packages complets ». Au rang des satisfactions également, une animation estivale qui s'est révélée exceptionnelle.

Le Grand Dole partenaire multimanifestations !

Partenaire des plus grandes manifestations populaires locales, le Grand Dole est fier d'avoir soutenu la randonnées VTT des 30 Clochers, qui a atteint un record de participants avec près de 1 500 inscrits fin août.
La cyclotouriste Louis Pasteur a également connu un regain de forme, alors que Rockalissimo, Ruralissimo, la fête des talents locaux de Villette ou encore le festival Texte et Bulle ont continué d'attirer de plus en plus de monde. La saison s'étant terminée par la première traversée pédestre du Grand Dole, sur deux jours, les 19 et 20 septembre dernier : une belle première qui a attiré 159 participants, qui malgré la pluie ont courageusement traversé les 41 communes de l'agglomération, escortés par les bus du réseau TGD. Bref, un bel été 2009, plein d'espoir pour les années à venir.

C'est dit !



Franck David, vice-président en charge du développement touristique

Quels sont les objectifs du Grand Dole en matière de tourisme ?
Chaque région, chaque ville, souhaite accueillir toujours plus de touristes… Nous avons sur le Grand Dole des atouts indéniables, à la fois sur Dole et dans nos villages, qu'il nous faut valoriser car notre agglomération reste encore méconnue. Nous devons faire connaître notre secteur en privilégiant l'accueil d'un public familial et de passage sur la base de produits touristiques accessibles et populaires. Nous souhaitons développer, avec la salle de La Commanderie, une activité congrès qui attire un public nombreux sur Dole. Des congressistes qui contribuent, lors de leur passage, au développement de la vie économique locale.

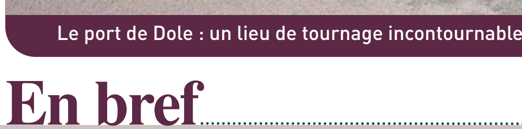
Quels sont les moyens que vous mettez en œuvre ?
Nous avons tout d'abord embauché, au Grand Dole, un directeur, Stéphane Triboulet, chargé du développement touristique et de l'office de tourisme. On vient de sortir notre site Web et on travaille déjà à une version 2. On travaille également à la mise en place de partenariats avec d'autres territoires voisins. En terme de communication, on cherche également à trouver une identité qui nous distinguerait des autres. Et plus opérationnellement, on souhaite développer un site VTT sur le territoire du Grand Dole, on travaille à la création de produits événementiels en 2010 comme « la Cavalcade du Futur » en mai, les championnats du monde de dirigeables en juillet… mais aussi à une nouvelle signalétique qui facilite les déplacements des touristes.

Et si vous deveniez un ambassadeur pour le Pays de Dole ?

L'office de tourisme du Pays de Dole, le Grand Dole et la ville de Dole se sont associés pour créer une photothèque du territoire. Des figurants ont même été recrutés. Et si c'était vous ?

La collégiale de Dole, l'eurovéloroute, le massif de la Serre et la forêt de Chaux, le Mont Roland, l'aquaparc Isis,… font parties des sites touristiques incontournables du Pays de Dole. Aussi, afin d'en assurer la promotion sur les brochures 2010, le Grand Dole, la ville de Dole et l'office de tourisme du Pays de Dole se sont associés dès à présent pour constituer un fond photographique commun. Et comme une photographie est bien souvent plus percutante lorsqu'elle est vivante, les trois organismes ont choisi de faire un appel à la population pour assurer les rôles d'acteurs du territoire. Pour les bénévoles souhaitant s'engager dans cette démarche, et devenir en quelque sorte des ambassadeurs du territoire dolois, il s'agit ni plus ni moins de passer une journée avec une équipe de tournage dans ces divers sites, en tenue d'apparat : habillé en sportif pour illustrer les thématiques randonnées et cyclisme, en maillot pour les prises de vues en piscine, en tenue décontractée pour les thématiques art et culture…
Si vous souhaitez faire partie des figurants lors d'une prochaine cession,

**Merci de prendre contact avec l'office de tourisme du Pays de Dole :
03 84 72 11 22
info@tourisme-paysdolois.fr**


Le port de Dole : un lieu de tournage incontournable

En bref



Web
L'office crée son site
C'était attendu depuis longtemps. Le site Internet de l'office de tourisme du Pays de Dole est désormais en ligne. Vous y trouverez un agenda détaillé des manifestations du Pays de Dole, ainsi que les hébergements et lieux de restauration de la région.
www.tourisme-paysdedole.fr

Nature
Un belvédère dans le massif de la Serre ?
Né, il y a plus de 10 ans, le projet de création d'un belvédère d'observation dans le massif de la Serre a refait surface ces derniers mois. Le Grand Dole a ainsi lancé une étude de faisabilité d'un édifice d'observation touristique en bois, qui culminerait à 391 m d'altitude.

Appel à projet
Un coup de pouce aux projets touristiques innovants !
Pour encourager le développement touristique, le Grand Dole souhaite soutenir des initiatives touristiques innovantes et originales émanant de porteurs de projets privés. La commission tourisme étudiera et récompensera les plus méritants d'entre eux !
**Service tourisme
03 84 79 78 40**

DOMINIQUE PERREUX, L'HOMME DES MATÉRIAUX

Chef d'entreprise, fondateur de la société Mahytech, installée à la pépinière d'entreprises du Grand Dole, Dominique Perreux, ingénieur de formation témoigne par son expérience de l'équilibre entre la recherche et l'industrie. Une carrière universitaire entre Besançon, la Hollande, la Touraine et les Etats Unis mise au service de la technologie industrielle grâce à la création en 2008 de Mahytech.



Dominique Perreux au sein de l'atelier installé au centre d'activités nouvelles du Grand Dole.

« Nous travaillons avec des grands groupes français et étrangers qui viennent chercher des éléments pointus de connaissances et méthodologie. »

« Je suis un homme des matériaux », ainsi se définit Dominique Perreux, chef d'entreprise et créateur de la société Mahytech. « Ce qui m'intéresse, c'est le comportement des matériaux » poursuit celui-ci.

Une carrière universitaire de chercheur

Ce Jurassien, « né entre Dole et Besançon, les deux points géographiques où il a fait sa carrière », a poursuivi des études d'ingénieur aboutissant à soutenir une thèse à l'université de Franche-Comté sur les matériaux composites. « Puis fin des années 80, je suis parti en Hollande chez une société chimiste. Après avoir travaillé en Touraine, mon laboratoire a eu l'occasion de m'embaucher comme chercheur au CNRS. Mais au bout de 8 ans à donner des cours, des conférences, j'ai eu besoin de renouer avec la recherche de base ». Un retour aux sources qui a donc conduit Dominique Perreux à partir aux Etats Unis à Atlanta dans une grande université technologique. « La recherche se vit et s'expérimente au quotidien » insiste celui-ci. Une carrière de chercheur que Dominique Perreux a eu envie de mettre à profit et au service de la réalité industrielle. Avec cette volonté de redynamiser un système universitaire qui parfois a tendance à demeurer statique, de créer un pont entre l'université et l'industrie. « Nous sommes quatre à avoir fondé la société Mahytech le 14 janvier 2008, implantée à Dole pour des raisons géographiques notamment la proximité universitaire de Besançon et de Dijon et économiques avec un potentiel comme l'usine Solvay ».

Mahytech, un pont entre la recherche et l'industrie

Un beau challenge pour cette société « née avec la crise financière » qui a créé des emplois et compte désormais 9 salariés. Une société innovante misant sur les technologies du développement durable, qui a remporté les trophées Innovia 2 007 et qui a été lauréate en 2008 de la création nationale du concours d'entreprises. Stockage d'hydrogène, expertise de matériaux, fabrication de pièces nécessitant un savoir-faire et de la technicité, autant d'objectifs mis au point par Mahytech. « Nous travaillons avec des grands groupes français et étrangers qui viennent chercher des éléments pointus de connaissances et méthodologie. Nous nous intéressons à l'industrie des gaz, à celle de l'offshore ou encore du luxe »
« La perception du travail est différente de celle universitaire. Nous sommes désormais confrontés à la vie d'une entreprise. Nous avons des obligations de résultats par rapport à nos clients que nous devons satisfaire. Et en même temps on ne devient pas fabricant de réservoir pour le stockage d'hydrogène du jour au lendemain. Cela exige de la recherche et du temps ». Mahytech se trouve donc à mi-chemin entre la recherche et l'industrie. « Etre chef d'entreprise demande de la polyvalence. Il faut apprendre à gérer l'administratif, la communication. Nous pouvons aussi bien passer le balai que résoudre des systèmes différentiels. » conclut Dominique Perreux. Un chef d'entreprise non dénué d'humour qui par son expérience témoigne des liens enrichissants et passionnants de ces deux mondes que sont la recherche et l'industrie. Pour preuve le projet de création d'un laboratoire commun entre Mahytech, l'université » de Franche Comté et le CNRS.